

**BURKINA FASO**

-----  
*Unité-Progrès-Justice*

**IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE**

-----  
**TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION**

*Session permanente*

## **ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

### **COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

#### **RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N° 071 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION  
DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET  
N°2022063/PR BF 2022 37 00 SIGNE LE 25 NOVEMBRE  
2022 A LOME ENTRE LE BURKINA FASO ET LA BANQUE  
OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT POUR LE  
FINANCEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION ET  
D'EQUIPEMENT DE L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU  
BURKINA FASO**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et  
humanitaire (CGSASH), par le député **Drissa KY**, rapporteur.

*Septembre 2023*

L'an deux mil vingt-trois et le mardi 19 septembre, de 14 heures 10 minutes à 15 heures 05 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt n°2022063/PR BF 2022 37 00 signé le 25 novembre 2022 à Lomé entre le Burkina Faso et la Banque ouest africaine de développement pour le financement du projet de construction et d'équipement de l'Université virtuelle du Burkina Faso.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Drissa KY comme rapporteur pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les mardi 12 et jeudi 14 septembre 2023, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le mardi 12 septembre 2023 de 11 heures 10 minutes à 12 heures 20 minutes, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail du mardi 19 septembre 2023 de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

## **I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la COMFIB en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

### **I.1- Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté par le Professeur Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour de trois points :

- contexte et justification,
- description technique, objectifs et résultats attendus du projet,
- coût du projet et caractéristique du financement.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

### **I.2- Débat général**

Au terme de l'exposé du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- la réalisation, par le Gouvernement, d'une étude pédologique afin de s'assurer que l'implantation des laboratoires n'entraîne pas une éventuelle pollution des ressources d'eaux souterraines ;
- l'assurance apportée à la Représentation nationale que l'ensemble des infrastructures nécessaires au fonctionnement de la télémédecine prévue dans le cadre du projet ont été prises en compte ;
- le calcul du ratio enseignant-étudiants et la justification du bond substantiel du ratio « étudiants-enseignant » qui est passé de 51 en 2021 à 110 en 2023 ;
- les dispositions prises par le Gouvernement pour doter toutes les universités et les cités universitaires en matériels informatiques et en connexion internet ;
- le taux de déperdition des étudiants en année de licence en tant qu'indicateur ;
- l'existence de filières spécifiques à l'Université virtuelle ;
- le nombre d'étudiants bénéficiaires des ordinateurs portables et l'assurance de la qualité desdits ordinateurs ;
- la pérennité de la mesure de dotation des étudiants en ordinateurs ;
- l'assurance apportée à la Représentation nationale que toutes les dispositions sont prises pour la sécurité des ouvriers sur ce chantier ;
- les modalités d'établissement de la liaison entre le siège et les Espaces Numériques Ouverts (ENO) ;
- le calendrier pour doter les 13 régions en ENO.

## **II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

Au terme de ces échanges, la CGSASH estime que la ratification du présent accord de prêt permettra :

- à l'UV-BF de promouvoir l'intégration des technologies innovantes dans l'enseignement supérieur ;
- d'améliorer l'accès et la qualité de la formation, conformément aux principes du développement durable.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la CGSASH recommande vivement au Gouvernement l'accroissement de la qualité et du débit de la connexion internet afin de la rendre plus accessible sur toute l'étendue du territoire national et à moindre coût.

Ouagadougou, le 19 septembre 2023

La Présidente



**Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA**

Le Rapporteur



**Drissa KY**

### DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1 <sup>re</sup> Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2 <sup>e</sup> Secrétaire
5.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
6.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
7.	BALBONE Boubacar	Membre
8.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
9.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
10.	KY Drissa	Membre
11.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
12.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

### DEPUTES PRESENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SAWADOGO Abdoulaye	2 <sup>e</sup> Secrétaire
3.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
4.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
5.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
6.	KY Drissa	Membre
7.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
8.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

### DEPUTES ABSENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Absent	Absent excusé
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		X
2.	<b>SOME</b> Yiompouén Aimé		X
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther		X
4.	BALBONE Boubacar		X

### PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire